

## **EXTRAIT du CR CODIR**

### **. Atelier reprographie du Bervil**

Le Secrétaire général rend compte de la réunion du 14 février avec la DPAEP sur l'avenir de l'atelier de reprographie du Bervil.

La fermeture de celui-ci à la fin du premier trimestre paraît inéluctable tant pour des raisons de coût qu'afin de mutualiser les moyens sur les sites de Bercy. La DPAEP fait valoir également que le projet de réorganisation a reçu l'accord des organisations syndicales lors du dernier CTPS « ouvriers ». Elle indique également, qu'à l'heure actuelle, 25 % de la production réalisée pour le Bervil est d'ores et déjà assurée par le site « Vauban ».

La DPAEP s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires (service dédié, navettes spéciales, circuits de commandes spécifiques par courriel et par téléphone...) et à garantir des prestations de qualité.

Ces engagements figureront dans un cahier des charges qu'elle adressera à la DGE mi-mars. Luc ROUSSEAU insiste pour que l'on soit très précis sur la rédaction du cahier des charges et demande au responsable de la MEF du STSI de préciser par écrit très rapidement en liaison avec le secrétaire général les prestations attendues en termes de délais de collecte et de livraison et de confidentialité. Il est important de les adresser d'ores et déjà à la DPAEP sans attendre la prochaine réunion où celle-ci présentera son offre.